

Parrainage Bulletin d'adhésion

M.....

.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

E-Mail.....

- prend en charge le coût annuel de parrainage d'un étudiant handicapé de Gatagara à partir de l'année scolaire 2008-2009 à raison de 275 € par an,
- s'engage à verser annuellement, pendant six ans, cette somme de 275 € sur le compte

n° 000-0358844-41

(IBAN: BE88 0000 3588 441 – BIC: BPOTBEB1)

en faveur de « LES AMIS DE GATAGARA » asbl,
avenue Marquis de Villalobar 86 à 1150
Bruxelles,

au plus tard le 31 décembre précédent
l'année concernée, sauf circonstances
exceptionnelles qu'il(elle) voudra bien
annoncer à titre confidentiel au Président des
AMIS DE GATAGARA.

Date :

Signature :

Lors d'une mission à Gatagara en octobre
dernier, les AMIS DE GATAGARA (AGAT) ont
participé à un Conseil d'Administration du HVP.



HVP : Frère Kizito (Directeur du Centre de Butare), Frank Verhoeven (Coordinateur), Floriode Ingabire (Directrice du Centre de Rwamagana), Frère Gatali (Directeur Général), Frère Romain (Représentant Légal).

AGAT : Michel Nyssens, Philippe Olbrechts, Claude Arnold.

**Ensemble réunis, et avec les enfants de
Gatagara, nous vous disons Merci,
Joyeux Noël et Bonne Année 2008 !**

LES AMIS DE GATAGARA asbl - ONG

avenue Marquis de Villalobar 86, B - 1150 Bruxelles

<http://www.gatagara.org>

Président : Claude Arnold

Vice-Présidents : Michel Nyssens, Philippe Olbrechts
Administrateurs : Claire Delville, Madeleine Pirotte-Fraipont,
Guy Poilvache. Membres : Michel Lambotte S.J., Xavier
Liénart van Lidth de Jeude, Louis Martin, Julien Nyssens,
Johan Vandenbossche.

C.C.P. n° 000-0358844-41

IBAN: BE88 0000 3588 441 – BIC: BPOTBEB1

*L'attestation fiscale pour les dons égaux ou supérieurs à 30 €
versés en 2007 vous sera envoyée avant fin février 2008*

Editeur responsable : Philippe Olbrechts
avenue Montjoie 116, B – 1180 Bruxelles

Publication trimestrielle 4/2007

Bureau de dépôt

Bruxelles X

N°156

GATAGARA

**Centre de rééducation pour les jeunes
handicapés du Rwanda**

Home de la Vierge des Pauvres (HVP) fondé par
l'Abbé Joseph Fraipont Ndagijimana

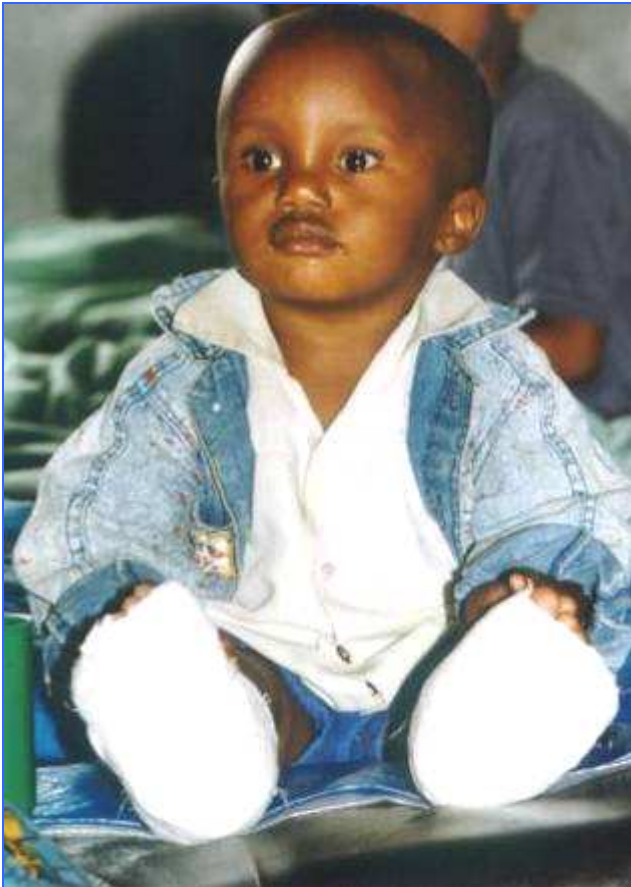


Chaque année, chaque jour, se poser la
question du sens du don et du recevoir. Chaque
année, chaque jour, s'emplir les poumons de
l'aspiration à poursuivre. Avoir la foi et réaliser
chaque année, chaque jour, que le meilleur se
développe pour chacun des enfants du HVP.

Votre soutien nous y encourage et nous porte... !



Coucou, c'est nous ! Petits ou plus grands



Diminués mais pas tristes, ô non pas tristes !



Lancement de Parrainages pour 2008

Depuis trois ans, suivant nouvelle législation appliquée au Rwanda, l'année scolaire se termine le 1^{er} novembre. La nouvelle année scolaire débutera donc en janvier 2008.

A cette occasion nous souhaitons proposer à celles et à ceux d'entre vous que cela intéresse, une opportunité de personnaliser votre soutien aux enfants du HVP.

Cette opportunité est un système de Parrainage qui s'adressera à nos enfants handicapés sortant avec mérite du primaire de Gatagara (càd. ayant réussi l'Examen National de clôture), mais dépourvus de moyens financiers leur permettant de poursuivre l'enseignement secondaire A2 de six ans au HVP-Gatagara de Butare.

(Trois années de tronc commun, puis trois années de spécialisation en section Laborantin, ou Informatique et Gestion, ou Sciences Humaines).

Chaque parrainage comprend le minerval en pension complète, le matériel scolaire, la literie annuelle, l'uniforme, les articles de toilette et, le cas échéant, les frais de transport du domicile au pensionnat et retour.

Il s'élève à 275 € par an pendant six ans.

Cette contribution annuelle à verser, sous communication « Don/Parrainage », aux AMIS DE GATAGARA asbl, est fiscalement déductible.

Elle sera versée intégralement sur un compte spécial du HVP dédiée à cette opération.

En cas d'adhésion vous recevrez en fin d'année un rapport d'évolution et des résultats scolaires du ou des enfants parrainés.

Intéressés ? Il vous suffit de nous renvoyer le formulaire d'adhésion au verso et ...de verser votre contribution le 31 décembre au plus tard.

Nous vous en remercions bien vivement !